

Devoir ou cours sur la classification des animaux

Numéro d'inventaire : 2018.3.577

Auteur(s) : Emile Augier

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1830 (vers)

Inscriptions :

- signature : Augier
- numéro d'ordre : Il ou rédaction (Le 2 en chiffres romains et le ou ont été passés à l'encre tandis que le mot rédaction est resté au crayon graphite)

Matériaux et technique(s) : papier | encre noire

Description : Un feuillet ms plié en deux (petit in-4), écrit sur trois faces. Marges et lignage ajoutés au crayon graphite.

Mesures : hauteur : 20,4 cm ; largeur : 15,5 cm (fermé)

Notes : Élément d'un ensemble de cours et devoirs de l'élève Augier, qui fit ses études à Paris, à la pension Boniface, rue Saint-André des Arts, et au lycée Henri IV.

Mots-clés : Sciences naturelles (post-élémentaire et supérieur)

Historique : Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor)

Autres descriptions : Langue : Français

III. Rédaction.

Aug 1873

Sur quelles classes d'animaux d'après les divers degrés de ressemblance qu'ils ont entre eux et d'après les différences plus ou moins considérables qui les distinguent, on remarque d'abord qu'il y a dans le règne animal 4 types principaux. D'après lequel la nature humaine a divisé ces êtres. Aussi divise-t-on le règne animal en 4 grands embranchements. Savoir 1^o les animaux vertébrés qui ressemblent à l'homme par les points les plus importants de leur organisation, qui ont un squelette intérieur servant à soutenir les diverses parties de leur corps; un cœur et une moelle épinière étendue dans le canal digestif et renfermée dans une gaine osseuse pour le cœur et les vertébrés; du sang rouge et un cœur musculaire composé au moins de 2 cavités, aux deux; jamais plus de 4 membres, aufin le corps symétrique; 2^o les animaux articulés qui ressemblent aux écrevisses, aux insectes et à l'ensemble des vertébrés, mais dont la peau le divise de façon à constituer une sorte de squelette extérieur formé de canaux placés à la suite des autres, des autres, et renfermant dans leur intérieur toutes les parties molles. Le système